



Objet : Convocation à la séance du 12/10/2020

POUR AFFICHAGE

CONVOCAION du conseil municipal

La prochaine réunion aura lieu le Lundi 12 Octobre 2020 à 20:30.

Lieu de la séance : En Mairie Salle du Conseil.

L'ordre du jour sera le suivant :

En raison des mesures sanitaires en vigueur actuellement, plusieurs dispositions particulières s'appliquent :

- la séance se tiendra en **salle du conseil municipal**. Les règles sanitaires préconisées par le CONSEIL SCIENTIFIQUE seront appliquées :
 - mise à disposition de masques (port du masque « obligatoire ») ;
 - mise à disposition de solution hydro alcoolique, que les élus utiliseront en entrant ;
 - utilisation d'« un stylo personnel » (des stylos désinfectés seront à disposition si nécessaire);

La séance pourra se tenir en présence de public mais avec un effectif limité et adapté à la salle et au respect des « mesures barrières », tenant compte des règles de distanciation physique.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020
2. Lotissement route de Grignon : choix du bailleur social
3. Modification des statuts de la Communauté de Communes Gally Mauldre
4. Modification du poste d'intervenant sport auprès des écoles
5. Rémunération intervenant étude surveillée
6. Rapport d'activités Aquavesc
7. Questions diverses
8. Décisions du Maire prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil municipal
9. Informations diverses



Myriam BRENAC